



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 18 FEVRIER 2025

La restauration collective entre réglementation et pénurie de main-d'œuvre

Xerfi vient de publier une étude sous le titre :

« Le marché de la restauration collective – Les stratégies des prestataires pour construire un modèle plus durable et plus rentable »

Il aura fallu quatre ans pour que la production des sociétés de restauration collective (SRC) retrouve son niveau de 2019. Après une hausse de 4% en 2024 à plus de 12 milliards d'euros, le chiffre d'affaires du secteur devrait s'apprécier de 1% en volume et de 2,5% en valeur en 2025 et 2026, selon les prévisions des experts de Xerfi. Des vents contraires souffleront en effet sur l'ensemble des segments du marché en France. Sur celui des entreprises, les SRC seront confrontées à une baisse de l'emploi et à une hausse des défaillances mais elles profiteront du recul du télétravail dans certaines structures et de la mise en place de cantines digitales dans les TPE et PME. Dans l'éducation, elles seront pénalisées par le repli de la population scolaire et étudiante mais pourront s'emparer de nouvelles opportunités dans le secteur de la petite enfance avec l'essor des crèches privées entre autres. Dans la santé et le médico-social, le vieillissement de la population et le déploiement de nouvelles formes de logements intermédiaires comme les résidences services compenseront l'atonie de la demande en provenance des EHPAD. Si l'activité des SRC ralentira, leurs marges devraient poursuivre leur redressement à la faveur de l'essoufflement de l'inflation alimentaire. Les fusions-acquisitions devraient aussi permettre d'améliorer les marges. Soumises à des réglementations strictes et à une pénurie de main-d'œuvre, les SRC sont incitées à développer une alimentation durable et responsable.



[La restauration collective](#) sert tous les jours des repas à des millions de convives, de tous âges, dont certains publics dits fragiles comme les jeunes enfants dans les crèches ou les personnes âgées dans les maisons de retraite. Elle est à ce titre considérée par l'Etat comme un puissant levier d'évolution des pratiques alimentaires, d'amélioration de la santé publique, de réduction de la précarité alimentaire ou encore de limitation de l'impact environnemental de l'alimentation. A condition, bien sûr, de servir des repas sains, équilibrés, durables et souvent à des tarifs compétitifs alors que ces repas sont subventionnés par les collectivités. Autant de raisons qui expliquent pourquoi la restauration collective est mise à contribution par les textes réglementaires, comme les lois Egalim mais aussi Climat & Résilience, qui introduisent des mesures en faveur d'une alimentation saine et durable pour tous.

L'application de ces textes se traduit en général par une hausse des coûts de conformité, en particulier des cours d'approvisionnement pour tendre vers une alimentation plus qualitative et des dépenses pour acquérir des équipements, mettre en place de nouveaux procédés ou embaucher du personnel. Elle génère aussi des coûts d'opportunité, soit la perte des avantages que les SRC auraient pu faire en investissant dans d'autres projets, comme par exemple la digitalisation des parcours des convives.

Dans le même temps, [les acteurs de la restauration collective](#), qui emploient plus de 98 000 salariés, sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre dans les cuisines, salles et chaînes d'approvisionnement. Des conditions de travail exigeantes – horaires atypiques, pénibilité, faible rémunération... - découragent les candidats et expliquent ce manque de personnel. La concurrence avec d'autres

secteurs comme la restauration commerciale ou hôtelière, la restauration collective en gestion directe aggrave en outre la situation. La dégradation du marché du travail en 2025 devrait apporter un peu de répit aux départements RH sans résoudre le problème dans sa globalité. Les besoins de recrutement n'ont de fait jamais été aussi élevés. L'attractivité des métiers reste un défi de taille pour les SRC qui doivent proposer des possibilités de progression et des salaires motivants pour attirer et retenir les effectifs.

Vers une nouvelle vague de rapprochements

Avec 28 rapprochements recensés entre 2016 et 2023, [le marché de la restauration collective](#) affiche un niveau de concentration conséquent. Un processus, pratiquement à l'arrêt en 2023 et qui vient juste de reprendre avec l'acquisition de Dupont Restauration par Compass Group France en novembre 2024. Cette opération permet à l'acquéreur de se rapprocher des leaders français Sodexo et Elior Group. Elle pourrait également donner le coup d'envoi à une nouvelle vague de concentrations entre SRC. La décrue des taux est bel et bien enclenchée et les rapprochements sont indispensables pour mutualiser et optimiser les achats mais aussi contribuer au redressement des marges affectées par l'inflation. Les rachats de TPE et PME permettent également aux SRC d'envergure nationale de renforcer leur proximité avec les fournisseurs locaux. Un bon moyen pour réduire son empreinte carbone.

Sur les segments des entreprises et de l'enseignement supérieur, les opérateurs se heurtent par ailleurs à la concurrence de multiples alternatives. Les restaurants d'entreprises, de grandes écoles ou de campus universitaires se retrouvent en effet face à la compétition de la restauration rapide dont l'offre ne cesse de se renouveler avec le lancement de nouveaux concepts et l'arrivée d'enseignes étrangères. Les boulangeries sont aussi devenues des acteurs incontournables de la pause-déjeuner. L'offre de snacking de la grande distribution fait également de l'ombre aux SRC. Sans oublier les cantines digitales des foodtech qui affichent des perspectives de croissance prometteuses.

Auteur de l'étude : Delphine David

Le groupe Xerfi est en France le leader des études économiques sectorielles. Il présente le plus grand catalogue de travaux sur la France et l'International. Editeur indépendant, il apporte à ses clients par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès rapide, fiable, clair, à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.